

## Fiche 2 Une augmentation de 3,6 % réellement destinée aux services à la population

### 1. Plus de la moitié des dépenses de programmes est consacrée à la Santé et aux Services sociaux

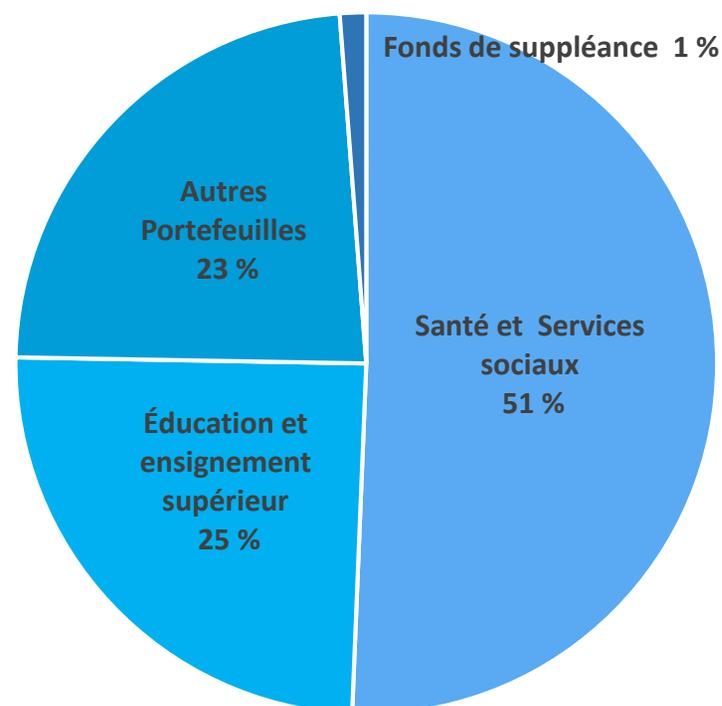
Les dépenses de programmes du gouvernement du Québec pour l'année 2017-2018 s'élèvent à près de 72,6 milliards \$ et le service de la dette à 7,8 milliards \$<sup>1</sup>. Le vote des crédits par les membres de l'Assemblée nationale se fait par programme. Un programme regroupe les sommes destinées à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui visent à atteindre des objectifs dont on peut suivre la progression et rendre compte. En santé, les dépenses de programmes incluent notamment les sommes allouées au fonctionnement du ministère, à la rémunération des médecins, au Régime public d'assurance-médicament et aux services dispensés à la population.

Comme le montre le graphique 1, la santé et les services sociaux constituent 51 % des dépenses de programmes du gouvernement.

#### En 2017-2018 :

- La croissance globale du portefeuille de la santé et des services sociaux a été évaluée à 1,5 milliard \$<sup>1</sup>.
- En Éducation et Enseignement supérieur, c'est 637 M\$ de plus qui ont été ajoutés aux programmes<sup>1</sup>.
- Les autres portefeuilles se partagent une augmentation de 382 M\$<sup>1</sup>.

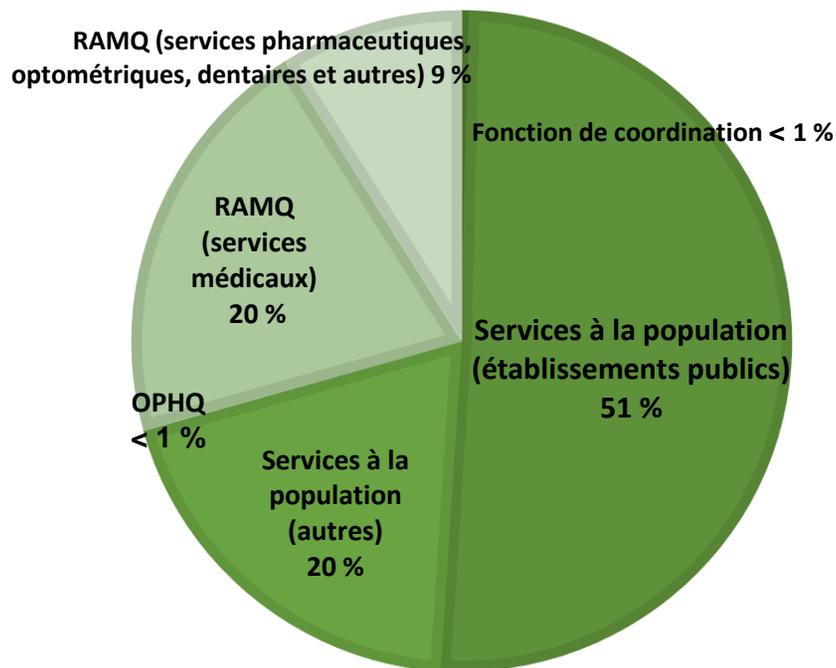
GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR GRAND PORTEFEUILLE, 2017-2018



## 2. Le budget associé à la rémunération des médecins a augmenté plus rapidement que les autres

Les services à la population forment 71 % des dépenses en Santé et Services sociaux alors que les services médicaux comptent 20 %. (Graphique 2)<sup>2</sup>. Les services médicaux incluent presque exclusivement la rémunération des médecins.

**GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, PAR PROGRAMMES SPÉCIFIQUES, 2017-2018**



### En 2017-2018 :

- 905 M\$ de plus sont réellement investis dans les services à la population. Il s'agit d'une augmentation de 3,6 %<sup>2</sup>.
- Le budget octroyé à la rémunération des médecins a augmenté de 6 % ou 419 M\$<sup>2</sup>.
- Les établissements publics de santé et de services sociaux voient leur budget augmenter de 3,1 % ou 564 M\$<sup>3</sup>.

### 3. Enjeux pour les professionnelles de soins

Même si le budget semble renfermer de bonnes nouvelles, la croissance de 3,6 % annoncée ne permet pas de compenser pour les coupures des dernières années. Entre 2014 et 2017, un peu plus de 1,3 milliard \$ a été coupé du budget des établissements publics, uniquement en lien avec les projets d'optimisation<sup>3</sup>.

De plus, même si le ministre Barrette a annoncé un plan pour contrôler la croissance de la rémunération des médecins, ce groupe bénéficie tout de même d'un montant supplémentaire de 419 M\$ en 2017-2018. En comparaison, entre 2014 et 2017, l'augmentation annuelle moyenne de la rémunération médicale a été de seulement 223 M\$<sup>2</sup>.

L'avenir nous dira si ce dernier investissement a été fait au détriment des services à la population.

#### Références

<sup>1</sup>Ministère des Finances, Le Plan économique du Québec – Mars 2017,

<sup>2</sup>Conseil du Trésor, Budget des dépenses, Crédits des ministères et des organismes, 2014-2015 à 2017-2018

<sup>3</sup>Conseil du Trésor, Budget des dépenses, Plan annuel de gestion des dépenses des ministères et organismes, 2014-2015 à 2017-2018